

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 66

CAPD du 17 juin 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Nous commencerons cette déclaration par un satisfecit : celui de voir le projet de loi Blanquer largement amendé avant son retour devant l'assemblée nationale. Nous avons la faiblesse de penser que les multiples mobilisations initiées par le SNUipp et la FSU n'y sont pas étrangères. D'autant plus que bon nombre d'entre elles n'étaient pas partagées par tous les syndicats.

Le mouvement 2019 restera certainement dans les annales : les différentes opérations liées à celui-ci, mises en œuvre à marche forcée, sont une belle illustration de la conception de l'école de notre ministre.

Le concept de New Management Public, prôné par notre gouvernement et qui soutient ces changements, nous fait donc découvrir ses premiers effets : obligation de vœux larges faisant courir le risque de nomination à titre définitif sur des postes non désirés, bugs à répétition, cafouillages, règles chamboulées, hésitations sur la prise en compte des services antérieurs fonction publique et de l'année de stagiaire, serveur inopérant, algorithme souffrant d'impréparation, amateurisme, opacité, calendrier improbable des instances, retards dans l'émission des accusés de réception, etc... Tout cela a entraîné des difficultés de vérifications des opérations pour les organisations syndicales, et surtout une surcharge de travail pour les services administratifs de la DSDEN, que nous avons toujours souligné dans nos publications.

Le SNUipp-FSU continuera d'interpeller inlassablement DASEN et ministère pour que les opérations de mouvement se fassent dans le respect de la transparence, de l'équité et de l'égalité de traitement.

Il continuera de revendiquer des modalités de mouvement au plus près des réalités locales construites avec les représentantes et représentants du personnel et se mobilisera à chaque phase du mouvement pour défendre les droits des collègues. Tous les syndicats du premier degré dont le SNUipp-FSU ont d'ailleurs demandé, dans un courrier au ministre, des solutions pour un retour à une procédure garantissant équité et transparence.

Aussi pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à revenir à l'ancienne procédure, non pas « parce que c'était mieux avant » mais parce qu'elle permettait d'éviter les affectations profondément injustes liées aux dysfonctionnements de cette nouvelle application et qu'elle était tout simplement plus efficace. Pour éviter ces affectations à titre définitif sur des postes non choisis, il s'agit également de n'utiliser l'élargissement des vœux que lors d'une phase d'ajustement qui reste bien sûr indispensable en fin de mouvement.

Nous sommes tous conscients de l'impréparation et des injustices relatives au mouvement 2019 : sur le terrain, que se passerait-il pour nos collègues si leur supposée préparation de classe lors d'un rendez-vous de carrière, ce qui reste à prouver, était à la hauteur de cette impréparation du ministère ?

Nous avons malheureusement une réponse puisque lors de cette année scolaire dans les Pyrénées-Orientales, des enseignants, accompagnés par le SNUipp-FSU 66, ont été « jugés » négativement sur leurs pratiques pédagogiques lors de visites ou de rendez-vous de carrière. Sur leurs pratiques exclusivement, sans faute grave. Que leur a-t-on proposé ? Un accompagnement ? Des conseils ? Non, l'administration leur a fait signer sur un coin de table un document les amenant à quitter leur poste, à participer au mouvement et à devenir brigade alors qu'ils étaient titulaires de leur poste après plusieurs années de carrière, le tout accompagné d'un ultimatum dans le temps (dans la journée même pour certains) ! Ces méthodes illustrent bien un autoritarisme ambiant que le ministère devrait s'appliquer à lui-même et pas à des agents que l'on critique sur leurs affichages de classe ou leurs progressions.

Pour terminer, nous ne pouvons pas passer sous silence quelques événements récents qui tiennent à la qualité des relations entre l'administration et notre organisation syndicale.

Le SNUipp-FSU 66 vous a prévenu dès le mois de mai 2018 de la tenue du congrès national à Perpignan entre le 3 et le 7 juin. Malgré cela, vous nous avez proposé un GT le jeudi 6 juin. Nous vous avons contacté, comme chaque fois qu'une organisation syndicale souhaite revoir la date proposée. Nous avons même fait la proposition du vendredi 7 juin pour participer à ce groupe de travail montrant ainsi notre volonté de trouver une solution efficace. Votre refus, y compris de déplacer le GT de 24h, nous a indigné. Sans parler du fait que tout le monde accepte de tenir ce GT sans les représentants du SNUipp-FSU 66, avec qui plus est 3 représentants de l'organisation syndicale minoritaire (soit 1 de plus que le nombre de leurs sièges de titulaires en CAPD). Nous comprenons qu'il est plus facile de travailler avec certains. Nous le trouvons profondément injuste et irrespectueux envers le syndicat majoritaire qu'est le SNUipp-FSU dans le département. Non pas seulement envers ses représentants mais surtout envers la majorité des enseignants qui nous ont largement élus et desquels nous tirons notre légitimité. Dont acte.

Enfin, vendredi 14 juin, nous avons eu la courtoisie de vous prévenir que nous ne siégerions pas en CAPD par un message électronique adressé à votre cabinet, M. le directeur académique, ainsi qu'au pôle 1^{er} degré, à 10h33. A 11h30, certains de nos collègues nous faisaient remonter la réception de sms, soit moins d'une heure après notre mail. Nous connaissons tous le concept des circuits-courts en agriculture biologique, nous connaissons maintenant le concept des circuits très très courts au sein de notre profession ! Il aurait été élégant de nous laisser le soin d'annoncer le report de la CAPD avec ses explications. Mais que voulez-vous, la course à l'info et au buzz ne touche malheureusement pas que les médias.

Les représentants des personnels du SNUipp-FSU 66